

« Qui peut s'installer sans vivre de son métier d'agriculteur ? »

© 24/08/2018 | 👤 Céline Clément • 📰 Terre-net Média

Cette question que se pose Steph72, lecteur de Terre-net, dans un commentaire qu'il a posté sur le site, pointe du doigt l'obstacle majeur à l'installation et la transmission en agriculture : l'absence de prix rémunérateurs pour les produits agricoles. Un cercle vicieux, déplorable d'autres agriculteurs, puisque les cédants cherchent à vendre leur ferme le plus cher possible pour compenser une retraite de misère...



« La transmission d'une exploitation agricole n'est pas qu'une question de relation père/fils. Elle fait surtout intervenir des aspects économiques », fait remarquer Lili. (©Point Images, Fotolia // Création Terre-net Média)

Didier1959 : « Une **transmission d'exploitation agricole** se prépare et doit surtout se faire progressivement pour avoir toutes les chances de réussir. L'idéal, selon moi, est de rester sur la ferme pendant quelques années avec le ou les repreneurs. Par ailleurs, il faudrait que l'État arrête de mettre des "bâtons dans les roues" des **sociétés agricoles**, qui freinent complètement leur développement. »

Phil47 : « Il faut commencer à **réfléchir à la transmission de son exploitation** dès qu'on a 35 ans environ pour que cela soit moins lourd et contraignant. »

Frédérique : « Il faut plutôt aider les agriculteurs de plus de 50 ou 60 ans à se maintenir, pourquoi pas jusqu'à 75 ans, en payant nos productions à des prix suffisamment élevés. Nous ne désirons pas forcément prendre notre retraite à 60 ans pour installer un jeune voisin dont le père exploite déjà 400 ha ! »

Maxens : « De quels jeunes parle-t-on ? De ceux qui reprennent une ferme que papa paie, en attendant de reprendre celle de papa quatre à cinq ans plus tard lors de son départ en retraite ? Ce n'est pas une installation, c'est un agrandissement détourné. Et si en plus, ils se servent de leur statut de jeune pour être prioritaires au moment de la demande d'autorisation d'exploiter, contre le choix des propriétaires des terres, c'est du vol avec la complicité de la commission des structures... »

Chrislaït : « Pas besoin d'installer beaucoup de jeunes quand on voit les structures qui se mettent en place : 120, 150, 200, 400 VL... »

Louis : « De nombreux exploitants veulent céder leur ferme à des prix exorbitants. Ils oublient qu'ils ont été un jour jeunes agriculteurs et ne pouvaient pas payer de telles sommes. »

Commentaires de plusieurs articles sur l'installation et la transmission d'exploitations agricoles, parus sur Terre-net au cours des derniers mois

Baldin : « Lorsqu'un paysan part en retraite, qui choisit-il pour reprendre sa ferme ? Un jeune qui souhaite s'installer ou un voisin qui a déjà 100 ou 200 ha. Lequel est le mieux placé, le voisin qui a la grosse enveloppe ou le jeune qui n'a que son diplôme et son envie... »

Eustace Conway : « Le cédant doit aussi vendre/louer moins cher. Sinon le repreneur va se planter. C'est trop facile d'accuser les repreneurs. La plupart des cédants se sont goinfés pendant des années, ont construit d'immenses bâtiments inutiles pour augmenter leur patrimoine et quand ils arrêtent, ils veulent récupérer leurs billes, mais pourquoi un jeune aurait-il à financer les excès des cédants ? Voilà pourquoi il y a davantage d'agrandissements que d'installations. En élevage, le problème n'est pas le prix de vente des terres mais les bâtiments (trop chers) ou le prix de location des terres. 200 euros l'hectare pour une terre qui se vend 2 500 euros, soit quasiment 10 % de rentabilité pour les proprios : pas étonnant que ces derniers gardent leur terre et que les repreneurs soient obligés de louer au lieu d'acheter, ce qui leur coûte quatre fois plus cher sur une carrière. »

Les gentils repreneurs d'un côté et les méchants cédants de l'autre ?

Chti : « La question majeure de l'installation est l'accès au foncier, indispensable pour les cultures de ventes et les fourrages. Or la spéculation délirante sur ce foncier condamne les jeunes soit au suicide économique et humain, soit à renoncer à leur projet. Face à cette situation, il faut un changement radical tant politique que culturel car la terre est un bien commun précieux que nous avons reçu de nos aïeux et que nous devons transmettre à nos enfants pour qu'ils puissent continuer à se nourrir. Le foncier agricole est un bien privé d'intérêt commun. Il doit, à ce titre, avoir un statut particulier. »

The germs : « Cela n'est pas toujours aussi simple car le problème vient aussi de certains jeunes qui rêvent trop, se débrouillent mal, voire manquent d'humilité. J'ai un voisin qui a fait de son mieux pour essayer d'installer un jeune, mais après quatre désillusions et une année d'activité en plus, il a préféré céder pour agrandir une autre exploitation. Par ailleurs, je ne vois pas l'intérêt d'installer un jeune pour qu'il se plante moins de cinq ans après. Il ne faut pas se tromper sur la cause première de la disparition des agriculteurs : le manque de rémunération. Certains sont obligés d'arrêter l'agriculture, avant même leur retraite, par lassitude et écoeurément, ou pire suite à une liquidation ! Croyez-vous que ces agriculteurs auront envie de céder leur exploitation à un jeune alors qu'ils viennent de vivre un échec ??

Maxens : « Si un éleveur a dépensé 300 000 € pour mettre aux normes sa stabulation, on peut comprendre qu'il n'ait pas envie de la vendre au prix qu'un repreneur pourrait mettre. On pourrait parler longtemps du coût des normes... »

The germs : « Il faut arrêter de croire qu'il y a les gentils repreneurs d'un côté et les méchants cédants de l'autre... On ne peut pas reprocher à quelqu'un de vouloir vendre au meilleur prix, surtout pour ne toucher que 800 euros de retraite... Pourquoi, parce que l'on est agriculteur, doit-on toujours faire du "social" ?? Dans la vie de tous les jours, je ne vois personne me faire de cadeau... Maintenant, c'est au jeune de savoir dire non quand c'est trop cher. Quand je me suis installé il y a 10 ans, il m'a fallu quatre essais avant de trouver la bonne exploitation. De toute manière, peu importe le prix de la reprise, la technicité, la rentabilité et la motivation sont les juges de paix. Certains ont fait une bonne affaire à leur installation et ne sont plus là aujourd'hui, quand d'autres ont payé le prix fort et s'en sortent plutôt bien... »

Ceres : « L'agriculture est le seul domaine économique où tu te fais étriller toute ta carrière avec des règles du jeu traficotées et lorsque la retraite arrive et que enfin tu pourrais récupérer un capital te permettant de compléter ta petite retraite et bien, on t'appelle à être patriote et à vendre ton foncier à bas prix. Or, en France, le foncier agricole est moitié moins cher qu'ailleurs en Europe. La vraie solution, c'est une fiscalité unique en Europe et de vrais prix rémunérateurs pour les agris. Alors les jeunes s'installeront parce qu'ils auront des perspectives, du revenu et le marché foncier s'équilibrera tout seul. »

Des prix corrects et des retraites agricoles décentes

Maxens : « Des prix, on a juste besoin de **prix corrects pour les produits agricoles**. Les banques seraient alors moins frieuses et les **jeunes agriculteurs** auraient les moyens de rembourser leur installation, sans d'énormes tensions financières les premières années, et de se constituer ensuite une épargne pour la retraite. Au moment de transmettre leur structure, ils n'auraient pas besoin de pratiquer des tarifs surréalistes pour compenser une **retraite agricole** indécente. Oui mais voilà, les prix et les retraites agricoles sont au ras des pâquerettes... (...) »

Lire aussi : [Paroles de lecteurs – Retraites agricoles : sous le choc du torpillage du projet de loi par l'État](#)

Bill Gat : « Le vrai problème, ce n'est pas les banques qui acceptent trop facilement les financements mais les chambres d'agriculture et les centres de gestion qui surestiment fortement le capital à reprendre, en se basant trop souvent sur la **valeur patrimoniale des exploitations agricoles**, et pas sur la valeur économique comme dans les autres secteurs d'activité, alors qu'elle serait bien plus pertinente. »

Maxens : « Le vrai problème, je le répète, c'est surtout les retraites de misère des agriculteurs. En plus, certains exploitants ont encore des prêts sur le dos en fin de carrière. Lors de la transmission, le premier critère du vendeur : s'assurer un revenu à la retraite et solder ses emprunts. »

Pouvoir vivre de son métier d'agriculteur

Lili : « La transmission d'une exploitation agricole n'est pas qu'une question de relation père/fils. Elle fait surtout intervenir des aspects économiques. Il faut en effet financer les parts sociales et le compte associés, trop souvent utilisés pour placer les fermages accumulés tout au long de la carrière. Lorsqu'un enfant reprend **l'entreprise agricole familiale**, et j'insiste sur le mot "entreprise", ses parents ne lui font pas pour autant de cadeaux. »

The germs : « C'est dingue, maintenant quand un fils d'agriculteur reprend la ferme familiale, il est critiqué. On dit que c'est un fils à papa, qui a eu l'exploitation pour presque rien. Il y a encore 20 ou 30 ans, ceux qui osaient continuer dans l'agriculture étaient perçus comme des idiots qui n'avaient rien compris. »

Agregat : « Dans toutes les structures d'élevage ou céréalières, l'installation ne pourra s'envisager que sous une forme sociétaire, capable de réunir de plus en plus de capitaux. »

Lopin 104 : « Pour que des jeunes s'installent, il faut qu'ils soient assurés d'avoir un revenu correct et des conditions de travail semblables à celles de leurs concitoyens. »

Steph72 : « S'installer en agriculture, c'est du suicide entre les aléas climatiques, la réglementation phyto qui se durcit, la baisse de aides, la hausse des charges... bon courage ! »

Sur la même thématique : [Transmission d'exploitation agricole – L'humain prend le pas sur l'économique](#)

Maxens : « Toutes les **organisations professionnelles agricoles** s'enorgueillissent de **chiffres d'installation en hausse**. Mais elles ne font jamais de statistiques sur savoir combien de jeunes agriculteurs vivent de leur métier après 3-4 ans d'activité. Peut-être devraient-elles mieux étudier les projets. »

Steph72 : « Ne cherchent-elles pas plutôt à diminuer le **nombre d'agriculteurs** ? Qui peut s'installer sans vivre de son métier ? Emprunter 500 000 € pour en gagner 500 par mois, ça intéresse de moins en moins les jeunes... Heureusement, la **FNSEA** a trouvé une solution pour les **exploitants**

agricoles qui ont de grosses difficultés financières : la [préretraite](#)... pour que d'autres reprennent leur ferme !! Si les producteurs en fin de carrière n'y arrivent pas, pourquoi serait-ce différent pour les jeunes ? (...) »

Tmat : « Il y a une erreur dans le titre de la rubrique où sont publiés les articles sur **l'installation et la transmission des exploitations agricoles**, "Éco-social". Il n'y a rien d'économique dans ce sujet, juste du social. Il faut s'installer pour sauvegarder les emplois qui dépendent de l'agriculture. Car d'un point de vue économique, faut être taré ou inconscient pour devenir agriculteur. Une profession où l'on bosse comme des malades pour un salaire de misère. Si encore, on arrive à en dégager un peu le capital à mettre sur la table pour commencer. »

Découvrez une initiative pour favoriser l'installation et la transmission des fermes dans le Massif Central : [Le projet Témoin pour passer plus facilement d'une génération à l'autre](#)